



Les foyers et l'augmentation du coût des déchets ménagers :

Des leviers d'action possibles

**Enquête UNAF en partenariat
avec ECO-EMBALLAGES et ADELPHE**

Note de synthèse – Décembre 2007

A- PRESENTATION DE L'ETUDE

1- Le partenariat UNAF / Eco-Emballages / Adelphe

2- Contexte d'étude

3- Objectifs de l'étude

4- Organisation de l'enquête terrain

5- Méthode d'enquête

6- Profil de l'échantillon

1- Le Partenariat UNAF/ECO-EMBALLAGES/ADELPHE

- Cette enquête s'inscrit dans la volonté d'élargir le champ des actions menées en commun entre l'UNAF, Eco-Emballages et Adelphe
- Pour réaliser cette enquête, l'UNAF a souhaité s'appuyer sur le Réseau des Observatoires des familles en sollicitant la participation des observatoires :
 - de deux UDAF (Nord, Pyrénées-Atlantiques)
 - d'une URAF (Auvergne)

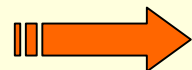
2- Contexte d'étude

- Augmentation des coûts liés au traitement des déchets ménagers (nouvelles contraintes dues au respect des normes environnementales et aux changements dans les modes de consommation)



Nécessité d'améliorer la productivité et la qualité des dispositifs pour une meilleure maîtrise des coûts
(ne peut concerner que la réduction des coûts de collecte, car peu de marge de manœuvre pour agir sur les coûts de traitement)

- Réserves des collectivités locales sur une adaptation des pratiques et un aménagement du service rendu aux habitants (crainte du refus de changement par la population)



Nécessité de connaître les leviers d'optimisation acceptables par les foyers

3- Objectifs de l'étude

- En vue de sensibiliser les élus à une rationalisation du service rendu, il est important pour Eco-Emballages et Adelphe de mesurer l'acceptabilité du changement.
- L'UNAF milite pour encourager les familles à être actrices de la gestion des déchets ménagers. Afin de mieux cibler ses actions, il est essentiel d'identifier les freins pour accéder à un comportement plus citoyen.



Choix d'étudier l'acceptabilité par rapport à deux leviers d'actions concernant directement les foyers :

- 1) *Amélioration de la qualité du tri (pour agir sur les refus de collecte et de tri qui génèrent des surcoûts)*
- 2) *Optimisation des modes de collecte (remise en cause de certaines fréquences de collecte ou de dispositifs trop onéreux ne correspondant pas aux stricts besoins de la population)*

3- Objectifs de l'étude (suite)

But de l'enquête :

Etudier le degré d'adhésion des ménages à une évolution des pratiques dans l'organisation des modes de collecte

Axes d'étude :

- Vérifier la sensibilisation à l'importance du geste de tri ainsi que son niveau de connaissance
- Mesurer la perception par l'utilisateur du service rendu
- Identifier les freins et opportunités pour accéder à une maîtrise des coûts

4- Organisation de l'enquête terrain

- Constitution d'un comité de pilotage, composé de représentants d'Eco-Emballages, d'Adelphe, de l'UNAF et des UDAF/URAF participant à l'étude, pour coordonner l'enquête et en assurer le suivi :
 - *Définition des objectifs*
 - *Elaboration du questionnaire*
 - *Organisation phase de terrain*
 - *Analyse des résultats*

- Réalisation de l'enquête sur 3 territoires « témoins » :
 - *Région Auvergne*
 - *Département du Nord*
 - *Département des Pyrénées-Atlantiques (PA)*

5- Méthode d'enquête

- 3 échantillons représentatifs de la population des ménages de chaque territoire sur les critères :
zone géographique du lieu d'habitation, situation familiale du ménage, sexe de l'interviewé (chef de ménage ou conjoint), âge de l'interviewé
 - 1004 individus en Auvergne
 - 1003 individus dans le Nord
 - 997 individus dans les PA
- Personnes interrogées par téléphone selon la méthode des quotas (entre le 15 février et le 22 mars 2007)

6- Profil de l'échantillon (*critères de quotas*)

	AUVERGNE	NORD	PA
Zone géographique			
- Rural	37 %	10 %	22 %
- Urbain	63 %	90 %	78 %
Situation familiale*			
- Famille	69 %	74 %	68 %
- Ménage sans famille	31 %	26 %	32 %
Sexe interviewé			
- Homme	40 %	41 %	43 %
- Femme	60 %	59 %	57 %
Age interviewé			
- Moins de 35 ans	16 %	19 %	14 %
- 35-49 ans	30 %	34 %	32 %
- 50-64 ans	25 %	24 %	25 %
- 65 ans et plus	29 %	23 %	29 %

* *Famille = couple ou famille monoparentale (parent seul avec enfant)*

6- Profil de l'échantillon (*autres critères*)

	AUVERGNE	NORD	PA
Taille du foyer			
- 1 personne	30 %	25 %	30 %
- 2 personnes	31 %	31 %	31 %
- 3 personnes	15 %	13 %	14 %
- 4 personnes et plus	25 %	30 %	25 %
Statut d'occupation			
- Propriétaire	69 %	56 %	75 %
- Autre (locataire, hébergé)	31 %	44 %	25 %
Type de logement			
- Appartement dans immeuble de plus de 10 logements	11 %	25 %	6 %
- Appartement dans immeuble de moins de 10 logements	15 %	15 %	16 %
- Maison de ville ou dans un lotissement	59 %	50 %	67 %
- Maison isolée	15 %	10 %	10 %

6- Profil de l'échantillon (*suite autres critères*)

	AUVERGNE	NORD	PA
CSP interviewé			
- CSP + (agriculteur, artisan, chef d'entreprise, cadre)	8 %	11 %	11 %
- Profession intermédiaire	9 %	10 %	10 %
- CSP - (employé, ouvrier)	27 %	24 %	25 %
- Sans activité professionnelle	56 %	54 %	54 %

B- RESULTATS DETAILLES

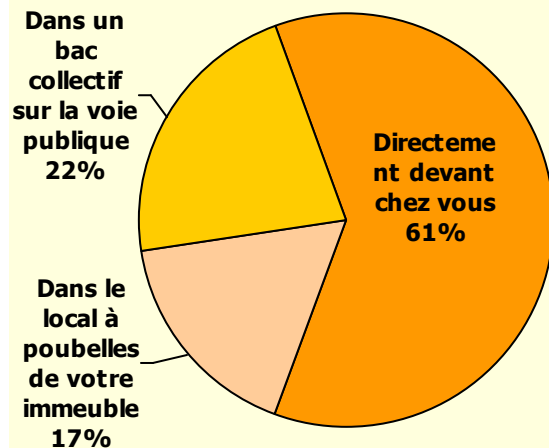
- 1- Déclaratif sur organisation de la collecte des déchets ménagers**
- 2- Représentations du tri sélectif pour les emballages**
- 3- Niveau de satisfaction sur modes d'organisation de la collecte**
- 4- Degré d'acceptabilité des leviers d'action possibles pour une maîtrise des coûts de collecte**

1- Déclaratif sur organisation de la collecte des déchets ménagers

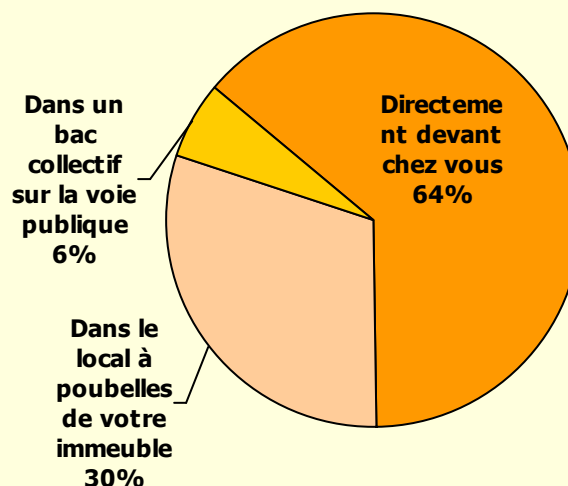
1-1- *Ordures ménagères (OM)*

Q1- Où devez vous déposer vos ordures ménagères ?

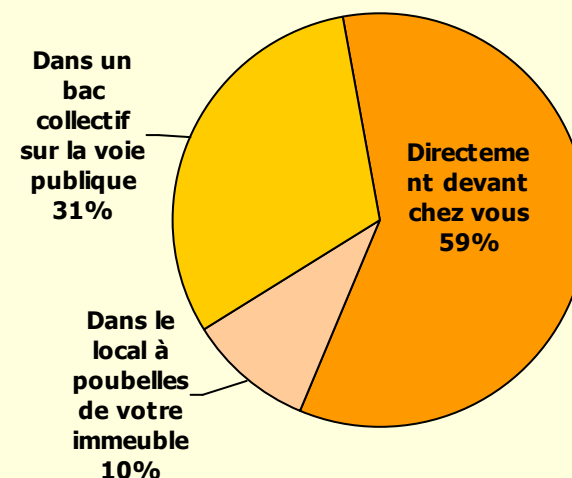
AUVERGNE (base 1004)



NORD base 1003)



PA (base 997)



Porte à Porte (PAP) avec dépôt des OM dans un bac collectif commun à plusieurs habitations peu développé dans le Nord.

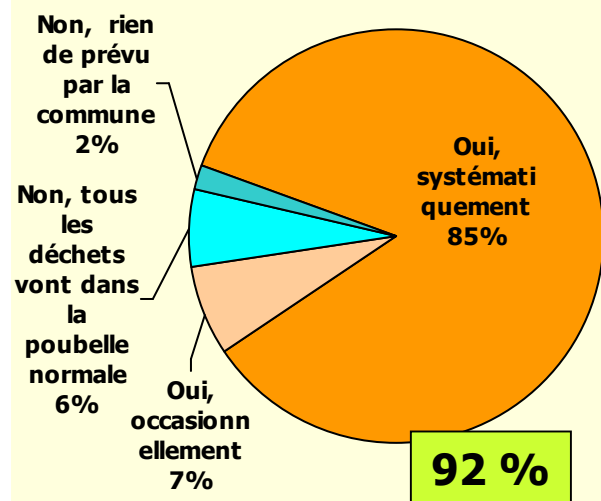
1-2- Emballages recyclables

Abréviations utilisées :

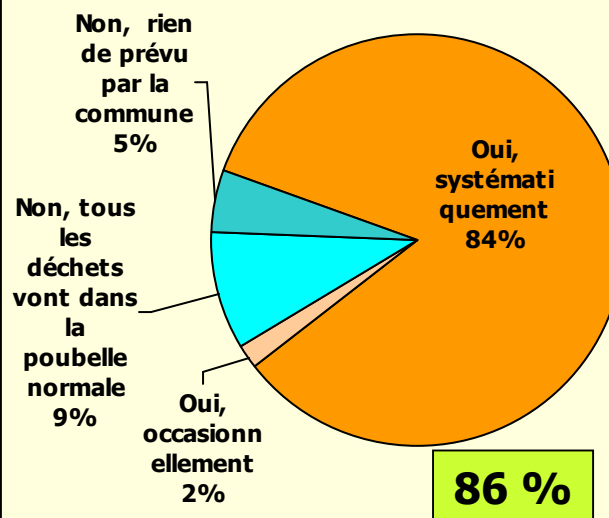
B	:	Briques alimentaires
C	:	Cartons
M	:	Métaux
P	:	Plastique
J	:	Journaux
V	:	Verre

Q4- Pratiquez vous le tri des emballages dans votre foyer ?

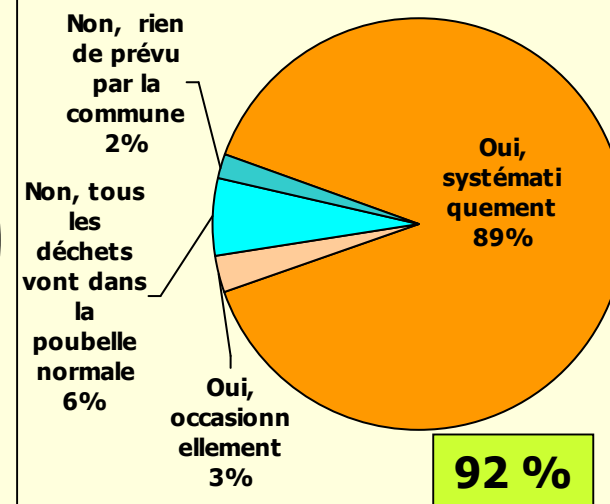
AUVERGNE (base 1004)



NORD (base 1003)

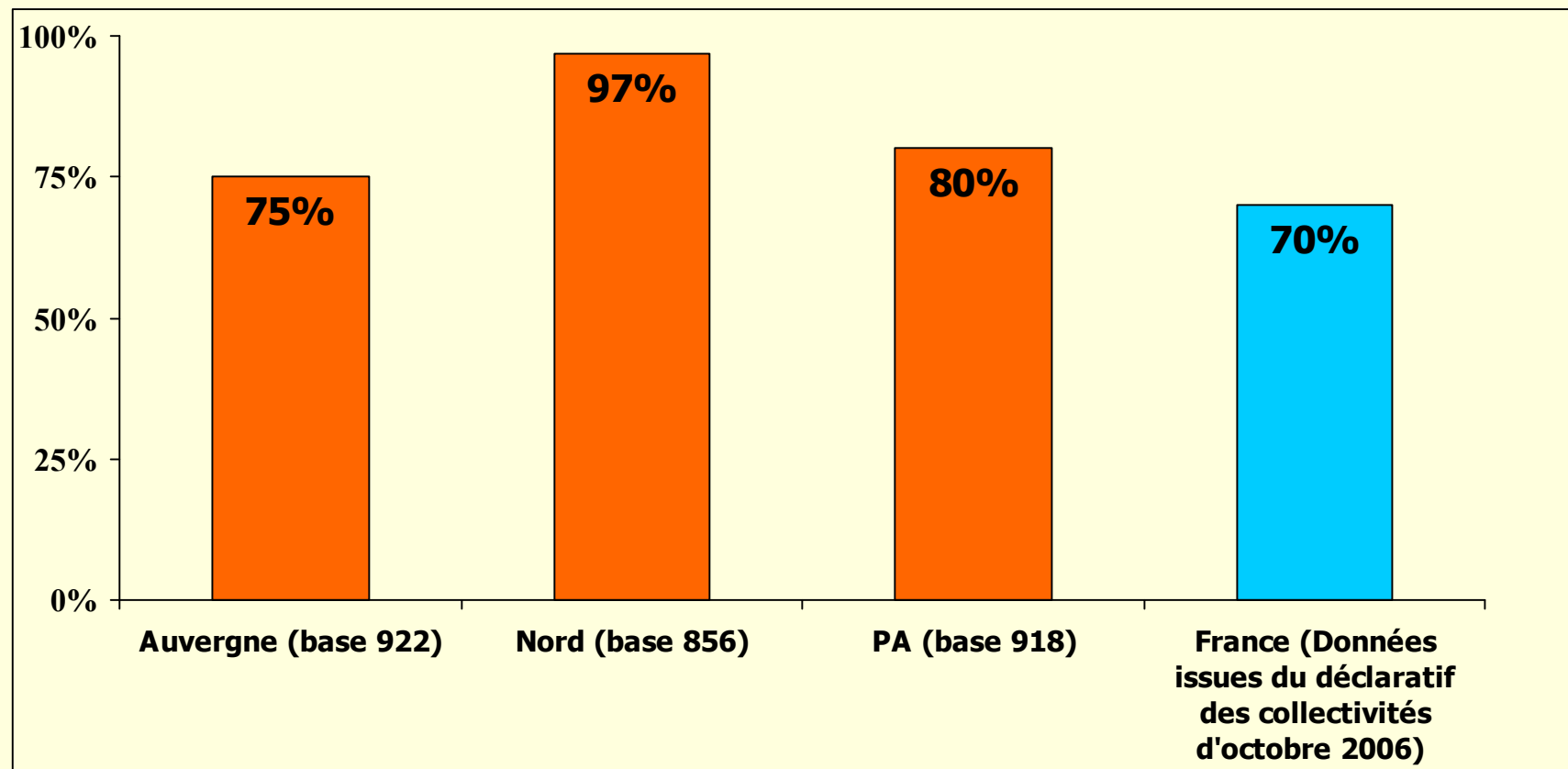


PA (base 997)



Part du Porte à Porte (PAP) pour population concernée par tri sélectif

(PAP pour au moins un type d'emballage : V/J/B/C/M/P)

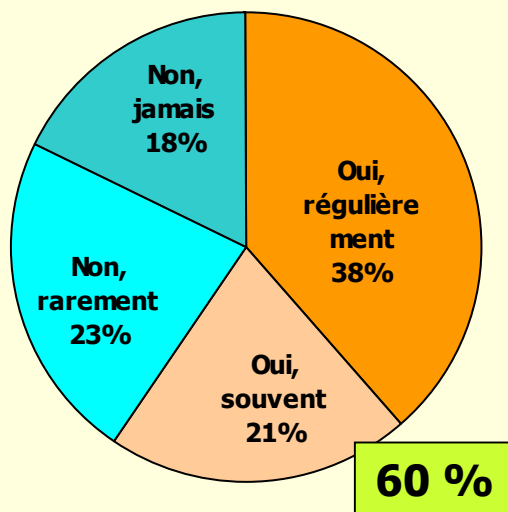


PAP plus important dans le Nord

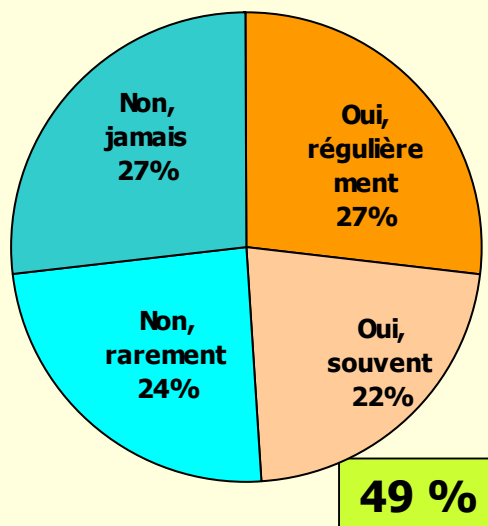
1-3- Déchetterie
**(sur base des ménages ayant
déclaré pratiquer le tri sélectif)**

Q28- Est-ce que vous allez à la déchetterie pour apporter d'autres déchets (produits dangereux, déchets verts, gravats, déchets encombrants) ?

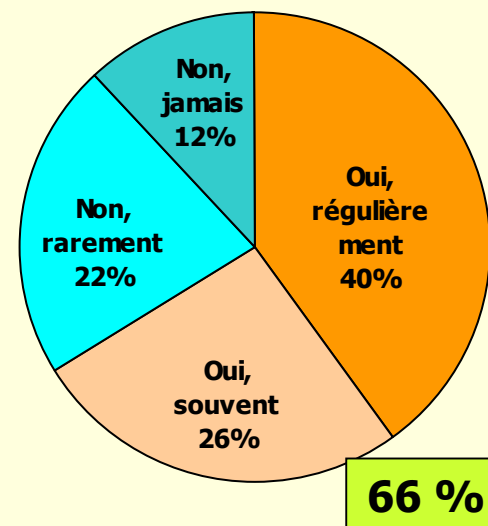
AUVERGNE (base 922)



NORD (base 856)



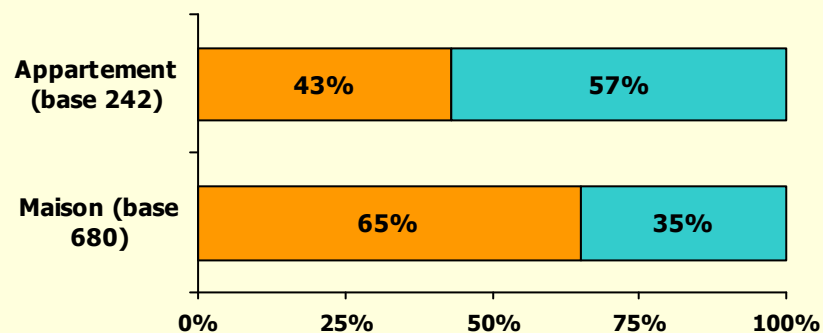
PA (base 918)



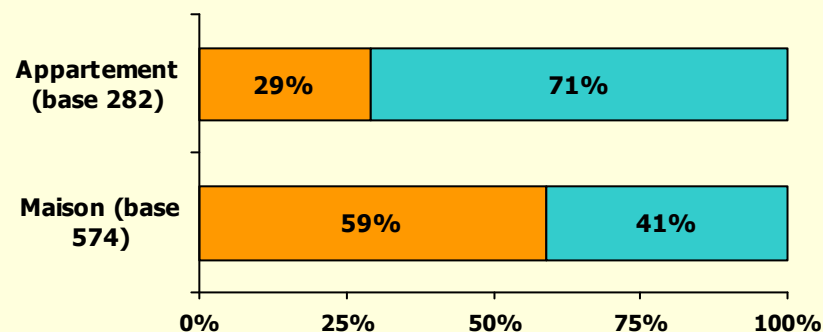
Fréquentation plus faible dans le Nord (49 %) et moins régulière (27 %)

Comparaison de la fréquentation de la déchetterie selon le type de logement

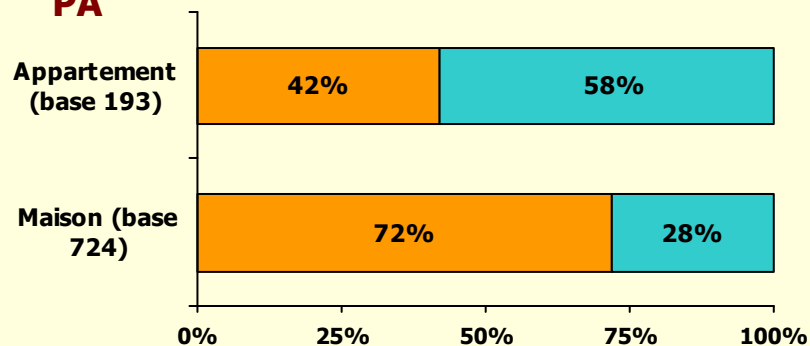
AUVERGNE



NORD



PA



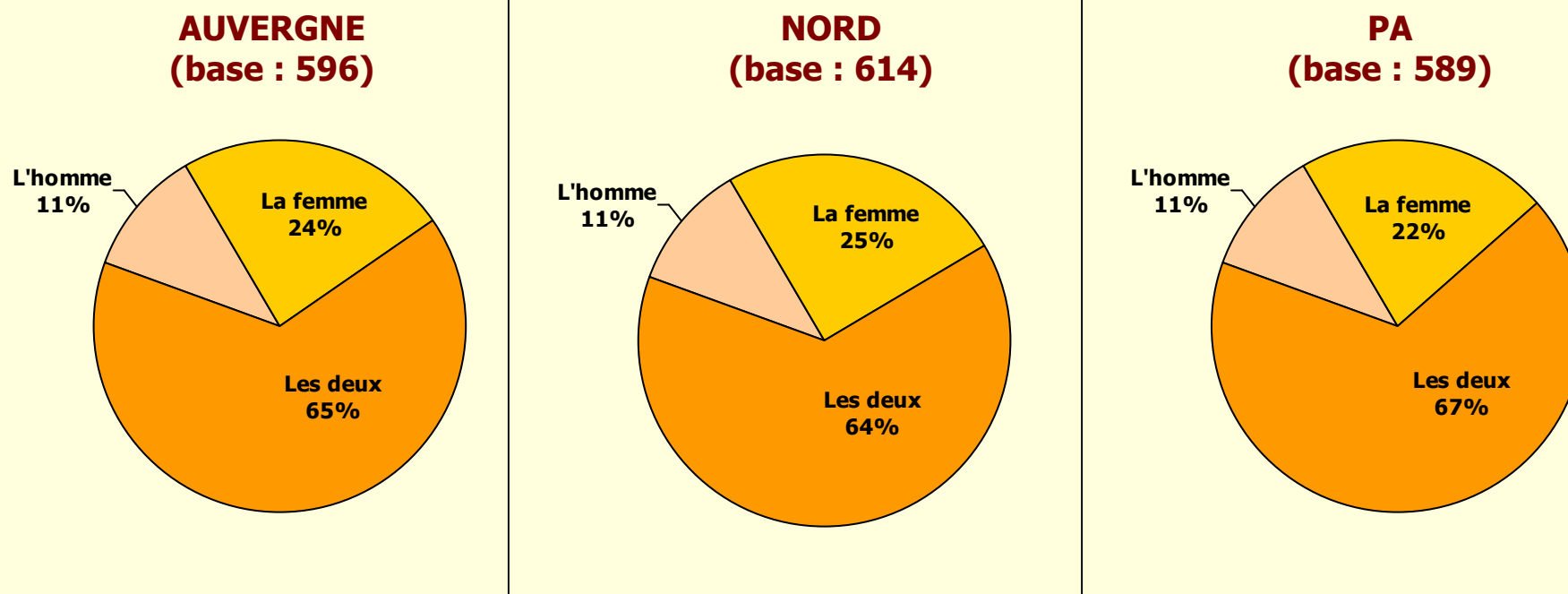
Fréquentation de la déchetterie beaucoup plus importante pour les ménages habitant en maison

■ Va à la déchetterie ■ Va rarement ou ne va pas à la déchetterie

2- Représentations du tri sélectif pour les emballages *(sur base des ménages ayant déclaré pratiquer le tri sélectif)*

2-1- Comportements au sein du foyer

Q17- Au sein de votre couple qui se charge essentiellement du tri des emballages ? (Base : ménages avec couple)

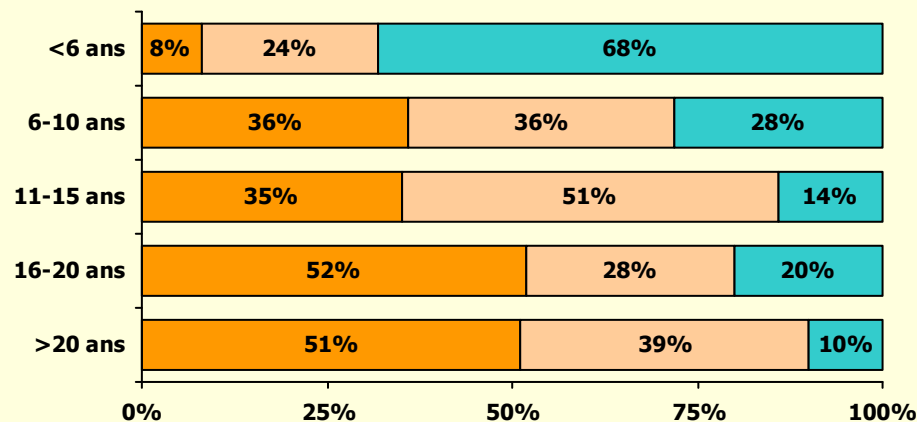


Dans environ deux tiers des foyers en couple, le tri des emballages est l'affaire des deux membres du couple

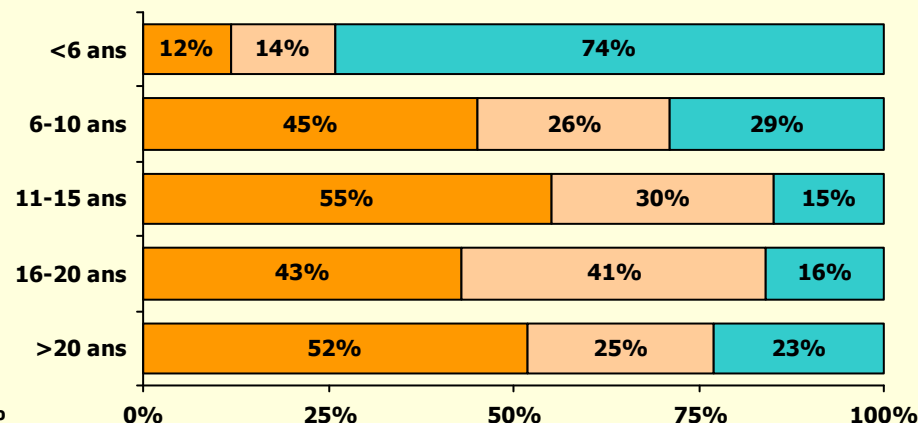
Q18- Est-ce que vos enfants participent au tri des emballages ?

(Base : ménages avec enfant au foyer)

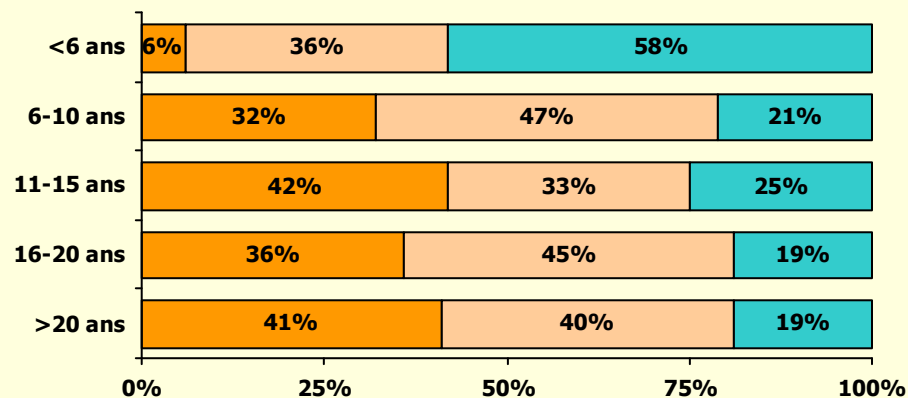
AUVERGNE (base : 374)



NORD (base : 399)



PA (base : 373)

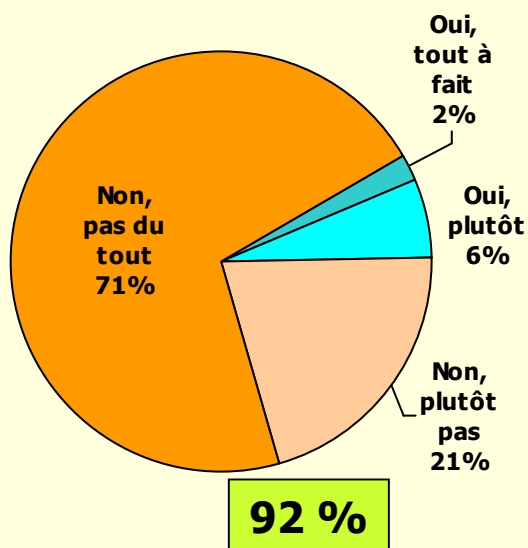


■ Oui, souvent
 ■ Oui, parfois
 ■ Non, rarement ou jamais

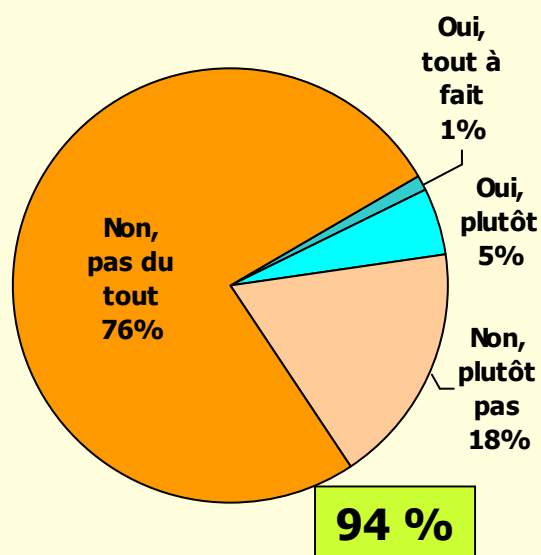
La sensibilisation des enfants au tri des emballages intervient tôt : dès l'âge de 6 ans, au moins 70 % des enfants y sont associés

Q19- Est-ce que pour vous, trier ses emballages est une contrainte ?

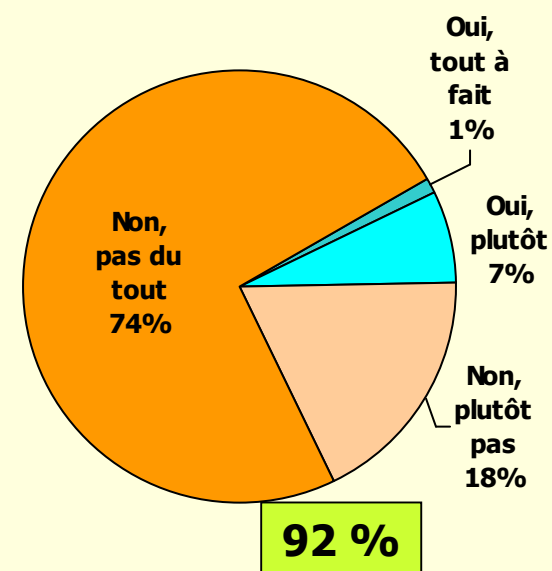
AUVERGNE (base 922)



NORD (base 856)



PA (base 918)

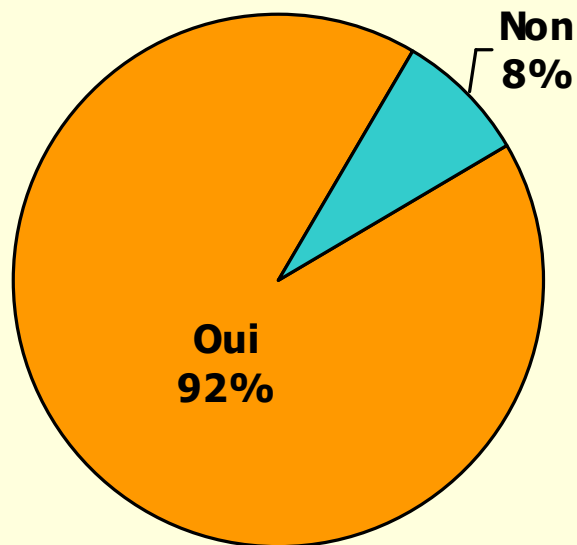


Pour plus de 7 foyers sur 10, le tri des emballages n'est pas du tout une contrainte

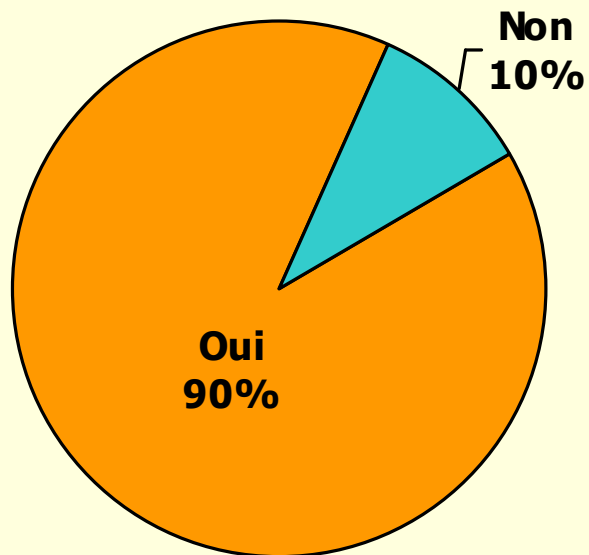
2-2- Niveau d'information

Q20- Savez vous pourquoi on vous demande de trier vos emballages ?

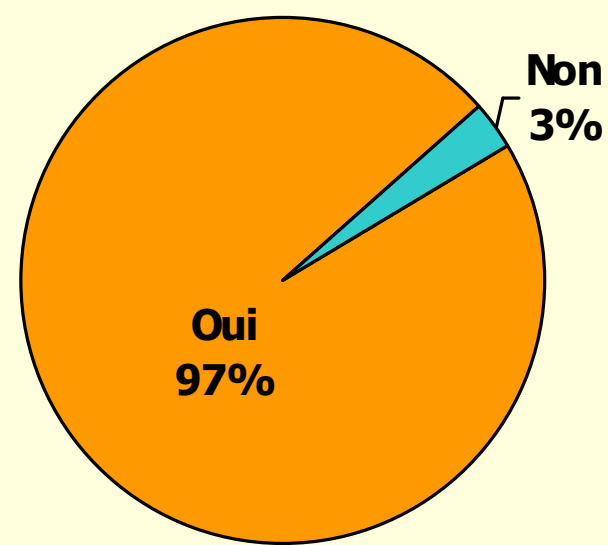
AUVERGNE (base 922)



NORD (base 856)



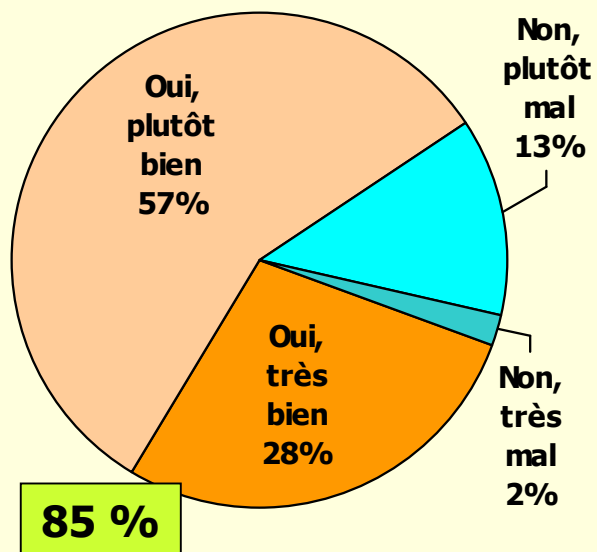
PA (base 918)



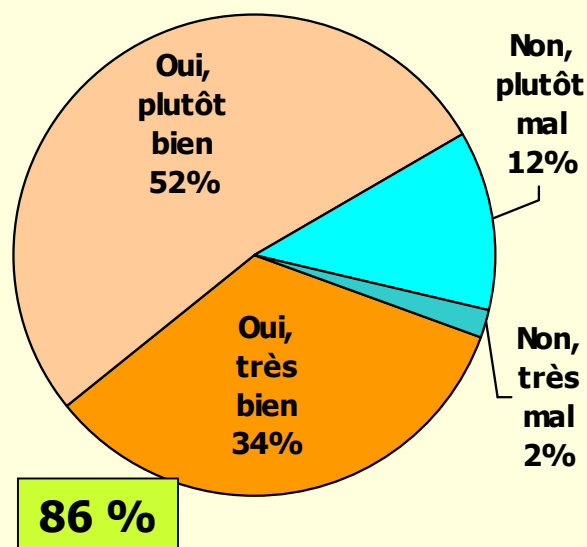
Au moins 9 foyers sur 10 déclarent connaître le pourquoi du tri

Q21- Vous estimez-vous bien informés sur la façon de trier les emballages ?

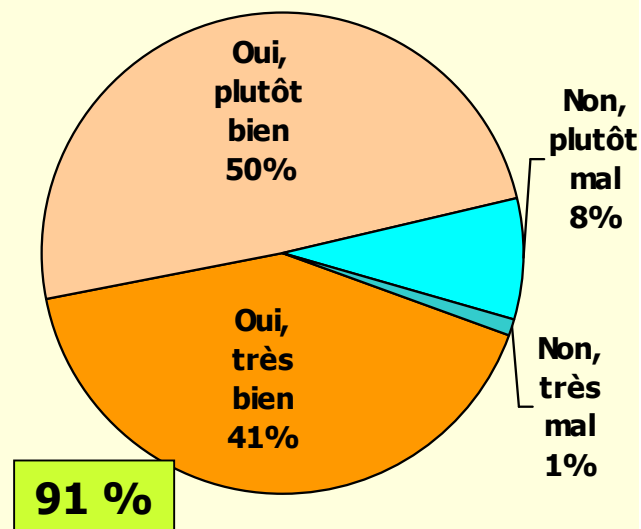
AUVERGNE (base 922)



NORD (base 856)



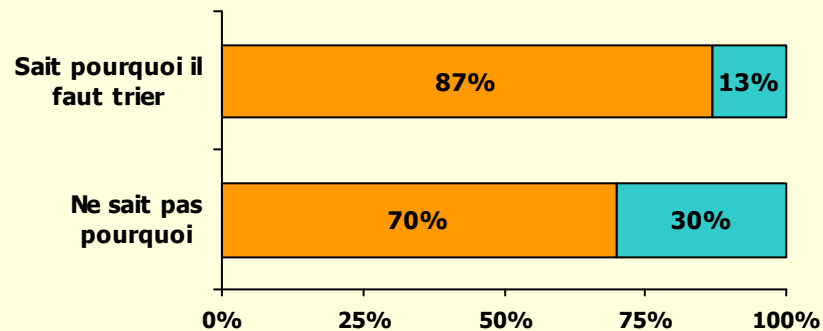
PA (base 918)



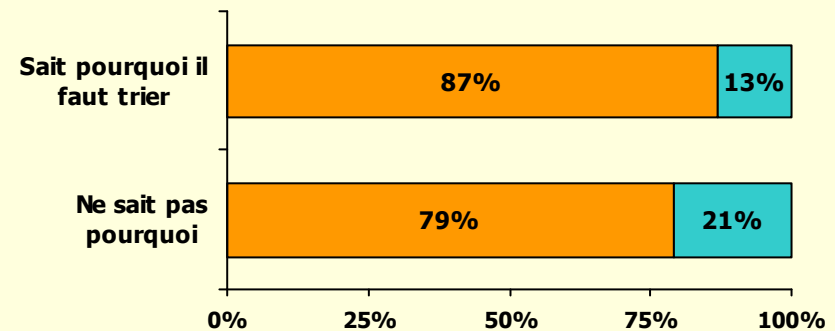
Plus de 8 foyers sur 10 s'estiment bien informés sur le geste de tri

Comparaison du niveau d'information sur finalité du tri (Q20) selon le niveau d'information sur le geste de tri (Q21)

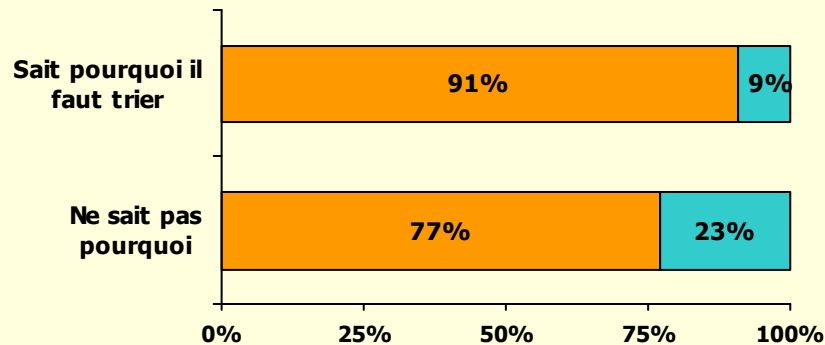
AUVERGNE



NORD



PA



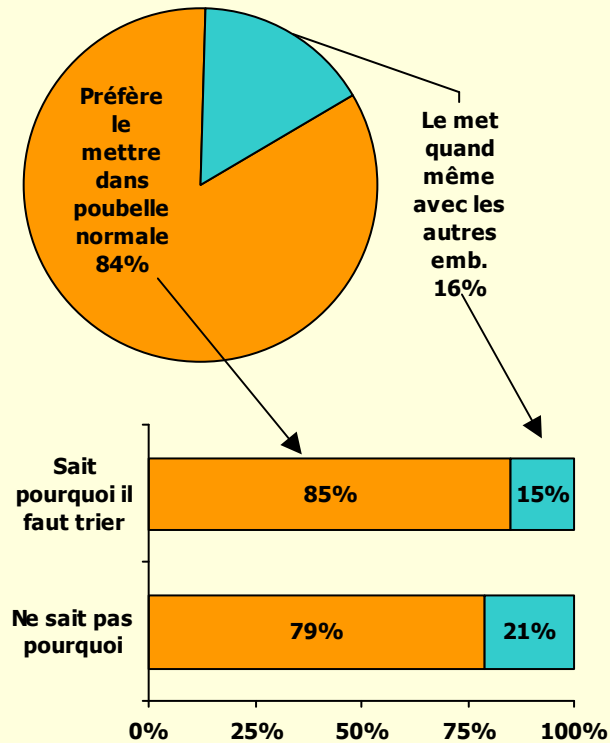
Les personnes qui ne savent pas pourquoi il faut trier, sont moins bien informées sur le geste de tri

D'où l'importance de continuer à expliquer le pourquoi du tri

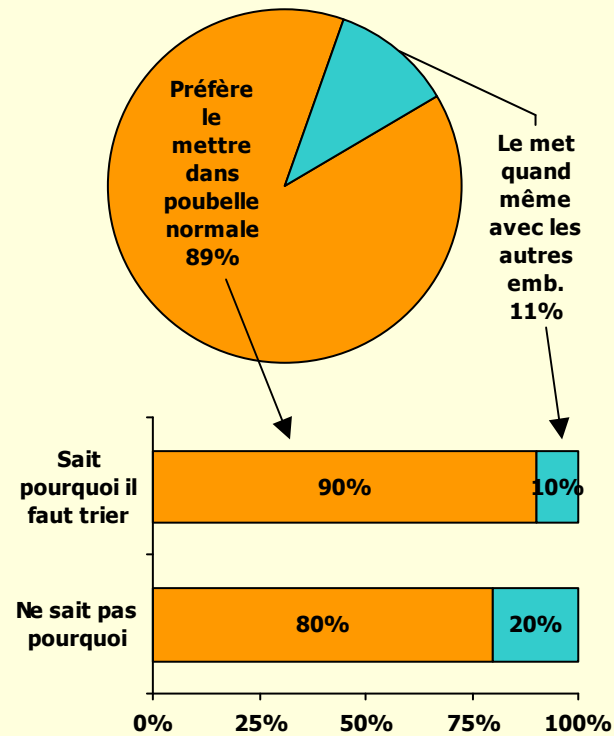
■ Bien informé sur façon de trier ■ Mal informé

Q22- Quand vous avez un doute sur un emballage, quelle est généralement votre attitude ?

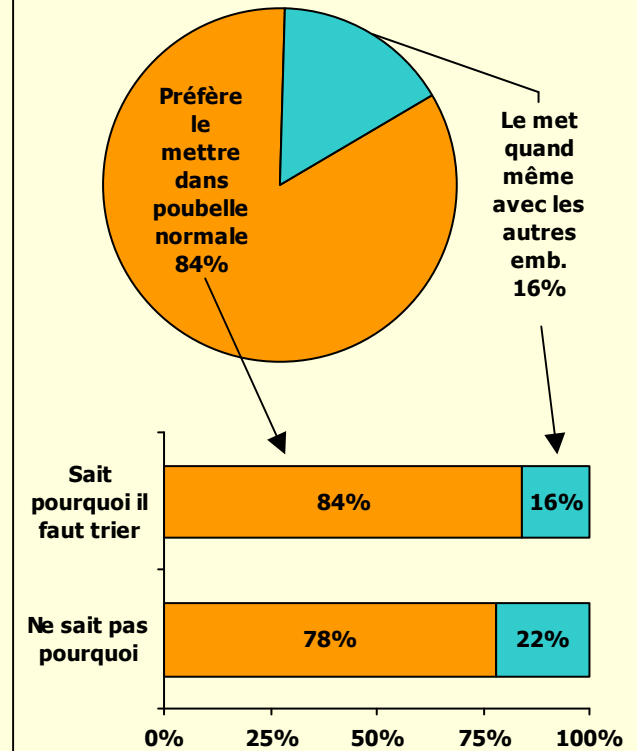
AUVERGNE (base 922)



NORD (base 856)



PA (base 918)



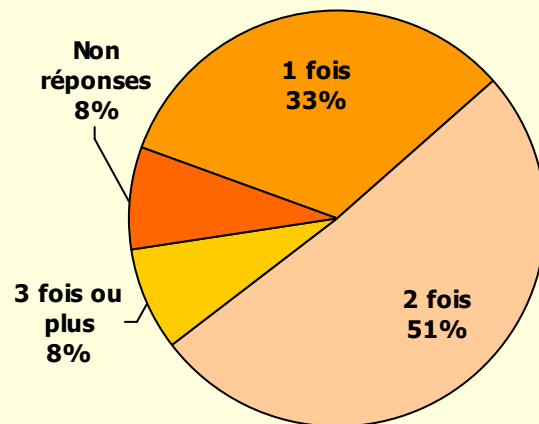
- Confirmation dans les actes du bon niveau d'information des foyers : plus de 8 ménages sur 10 ont la bonne attitude en cas de doute sur un emballage
- Confirmation de l'intérêt d'expliquer le pourquoi du tri : quand il est connu, les personnes sont plus nombreuses à avoir la bonne attitude

3- Niveau de satisfaction sur modes d'organisation de la collecte

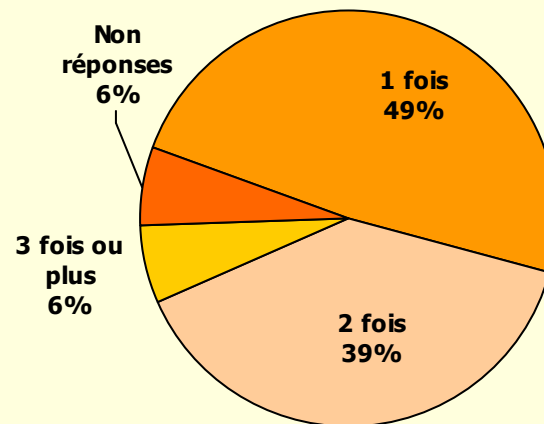
3-1- Satisfaction sur fréquence de collecte en PAP des OM

Q2- Combien de fois par semaine les ordures ménagères sont-elles ramassées ?

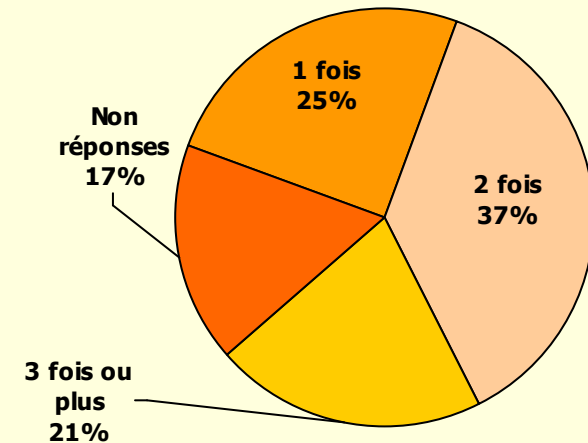
AUVERGNE (base 1004)



NORD (base 1003)



PA (base 997)



Situations variables d'un territoire à l'autre avec selon les cas, prédominance d'une seule ou de deux collectes par semaine

Q3- Vous diriez plutôt que ... (*Base : a donné une fréquence*)

La fréquence de ramassage est appropriée :

91 %

Le ramassage devrait avoir lieu plus souvent :

8,5 %

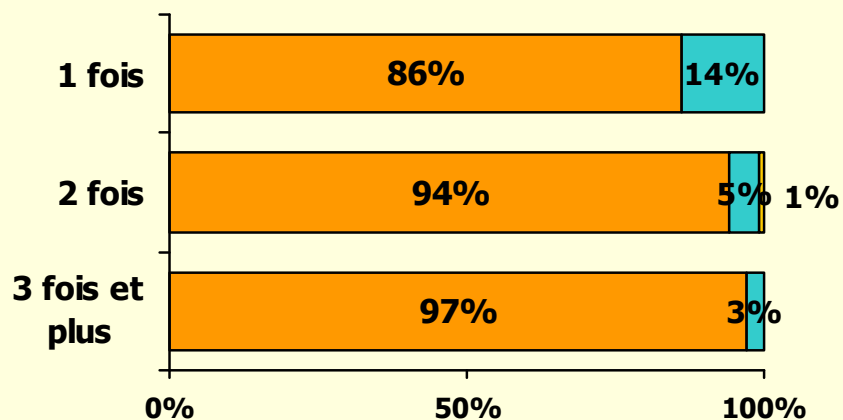
Le ramassage pourrait avoir lieu moins souvent :

0,5 %

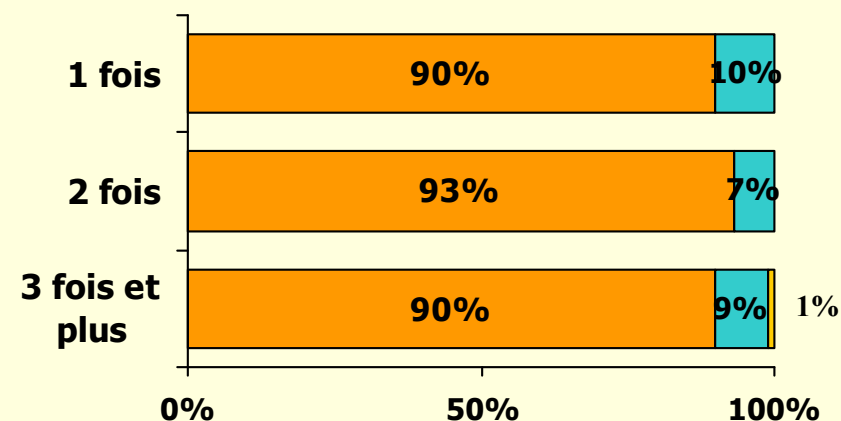
Taux de satisfaction élevé et identique sur les 3 territoires

Q3- Taux de satisfaction selon fréquence de collecte :

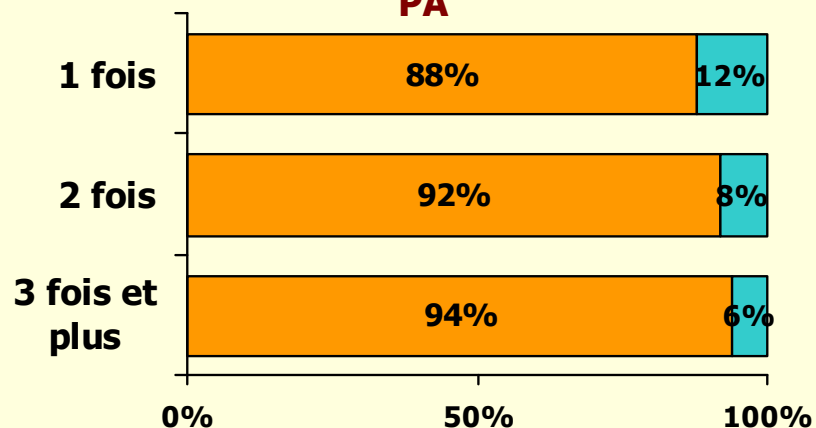
AUVERGNE



NORD



PA



- La fréquence de ramassage est appropriée
- Le ramassage devrait avoir lieu plus souvent
- Le ramassage pourrait avoir lieu moins souvent

Quelle que soit la fréquence de ramassage, le taux de satisfaction reste très élevé :
témoigne de l'adhésion aux fréquences proposées

Taux de satisfaction (% « fréquence de ramassage appropriée » selon fréquence de collecte et taille du foyer :

		Fréquence de collecte des OM		
		1 fois	2 fois	3 fois ou plus
AUVERGNE	1 ou 2 personnes	91%	95%	100%
	3 personnes ou plus	<u>79%</u>	91%	94%
NORD	1 ou 2 personnes	93%	94%	87%
	3 personnes ou plus	<u>86%</u>	91%	93%
PA	1 ou 2 personnes	95%	95%	94%
	3 personnes ou plus	<u>79%</u>	88%	94%

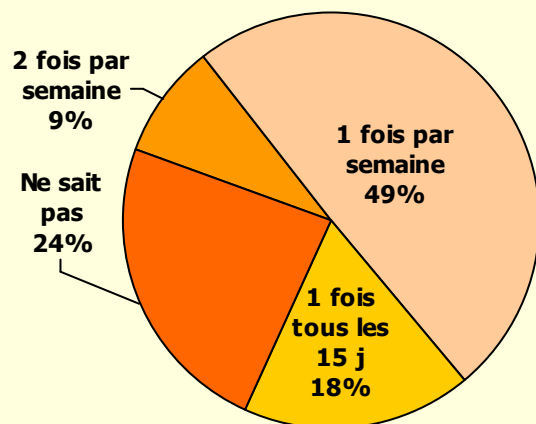
Quand la fréquence est limitée à une fois par semaine, on note une satisfaction moindre pour les foyers de 3 personnes ou plus (reste cependant acceptable : autour de 80 %)

3-2- Satisfaction sur fréquence de collecte en PAP des emballages recyclables

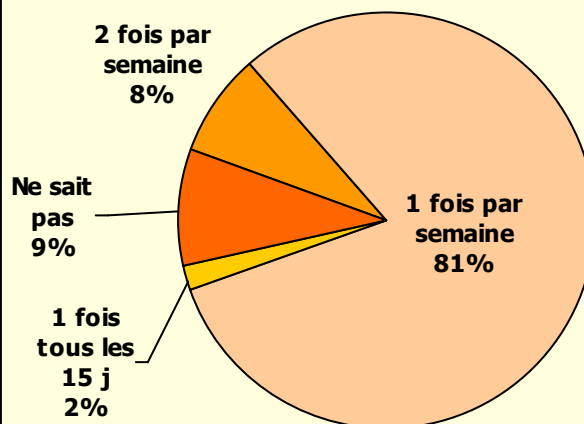
Q10- Avec quelle fréquence les emballages recyclables sont-ils ramassés par les services de collecte ?

(Base : ménages concernés par le PAP pour les emballages)

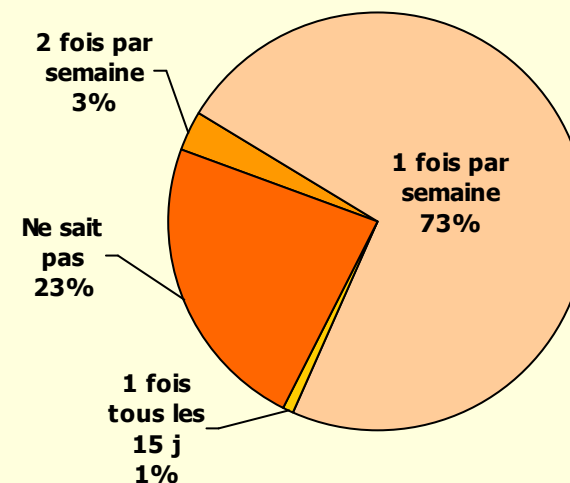
Auvergne (base 680)



NORD (base 828)



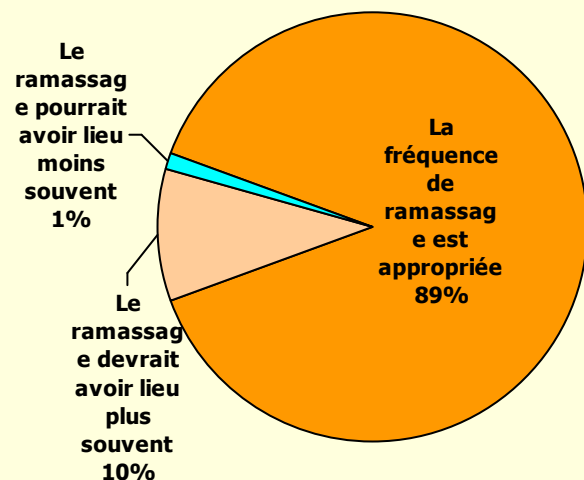
PA (base 733)



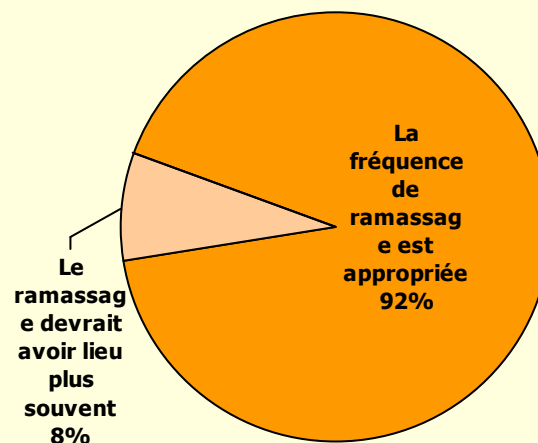
- 1) 1 fois par semaine est la fréquence la plus courante pour le ramassage des emballages
- 2) En Auvergne, la fréquence est limitée à 1 fois tous les 15 jours pour 18 % des ménages

Q11- Vous diriez plutôt que ... (Base : a donné une fréquence)

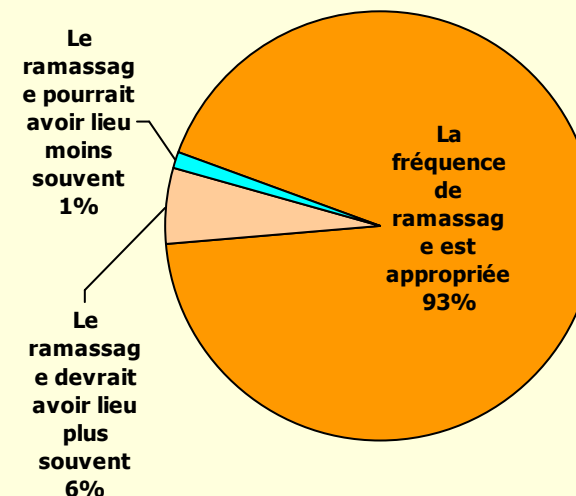
AUVERGNE (base 520)



NORD (base 752)



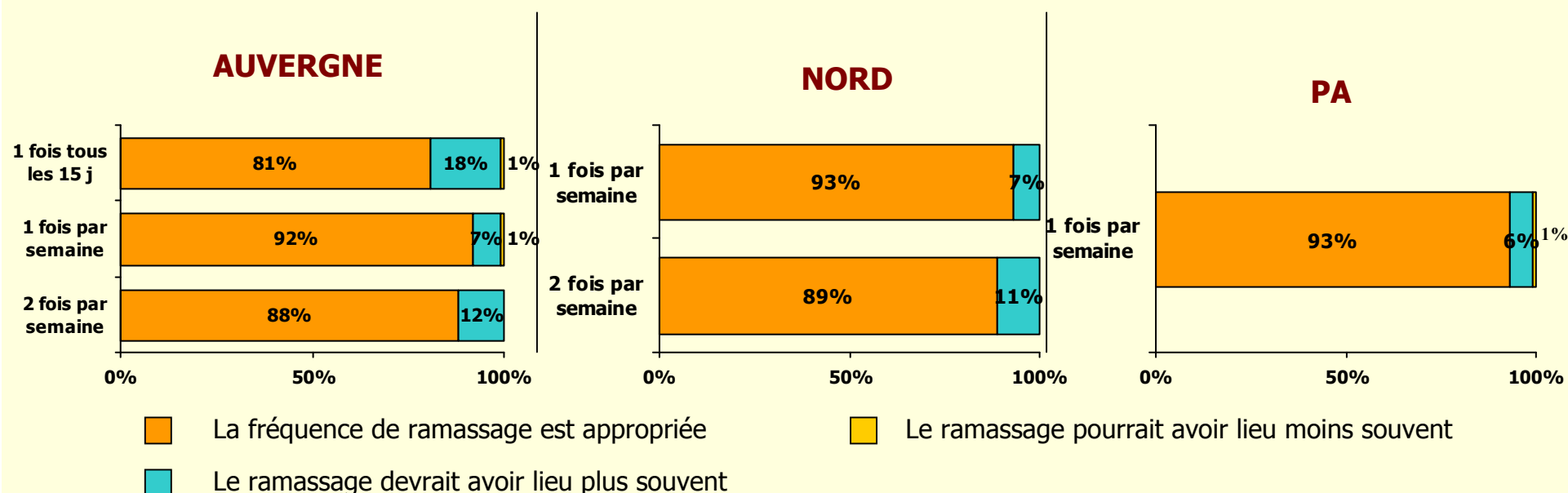
PA (base 564)



La satisfaction par rapport à la fréquence de ramassage des emballages recyclables est sensiblement identique à celle observée pour les ordures ménagères : **autour de 90 % la trouvent appropriée**

Comparaison des opinions selon la fréquence de collecte

Note : Comparaison effectuée uniquement pour fréquences suffisamment représentées (*effectifs supérieurs à 30*)



Que la fréquence soit de 1 fois ou de 2 fois par semaine, le taux de satisfaction reste identique : 90 % environ des interviewés estiment que la fréquence est appropriée

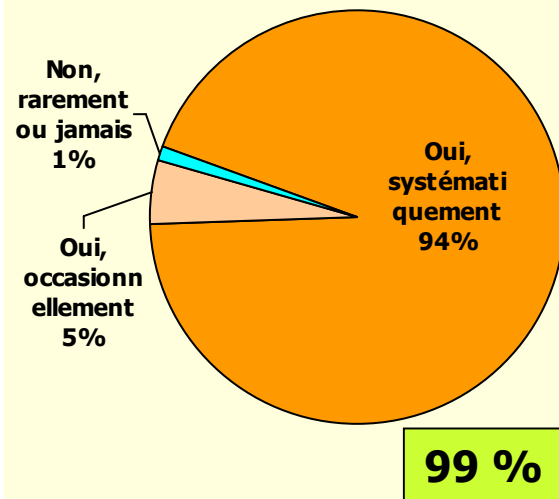
La proportion descend en 82 % mais reste donc acceptable quand la fréquence est limitée à 1 fois tous les 15 jours (*étude possible uniquement en Auvergne*)

3-3- Satisfaction sur fonctionnement en AV pour le verre

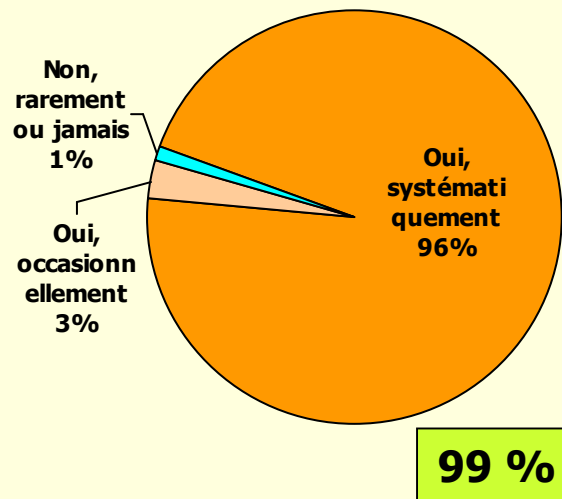
Q12- Est-ce que vous déposez vos emballages en verre dans les conteneurs à verre ?

(Base : Ménages en Apport Volontaire pour le verre)

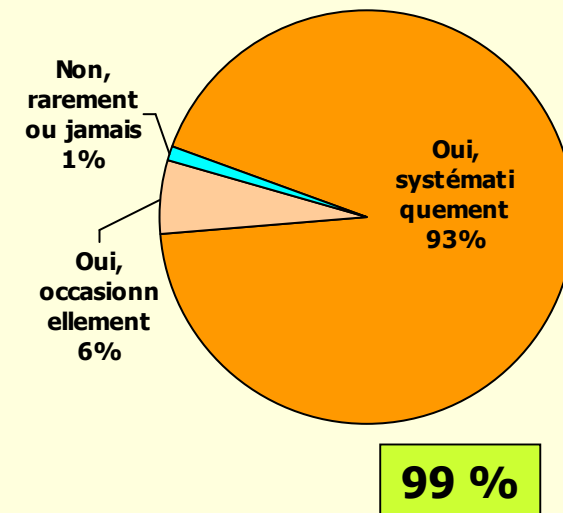
AUVERGNE (base 686)



NORD (base 142)

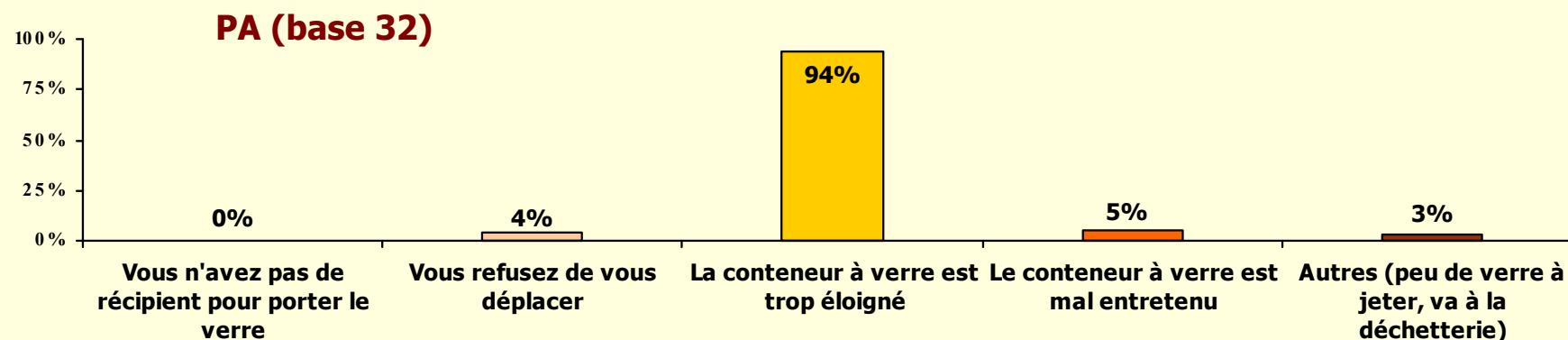
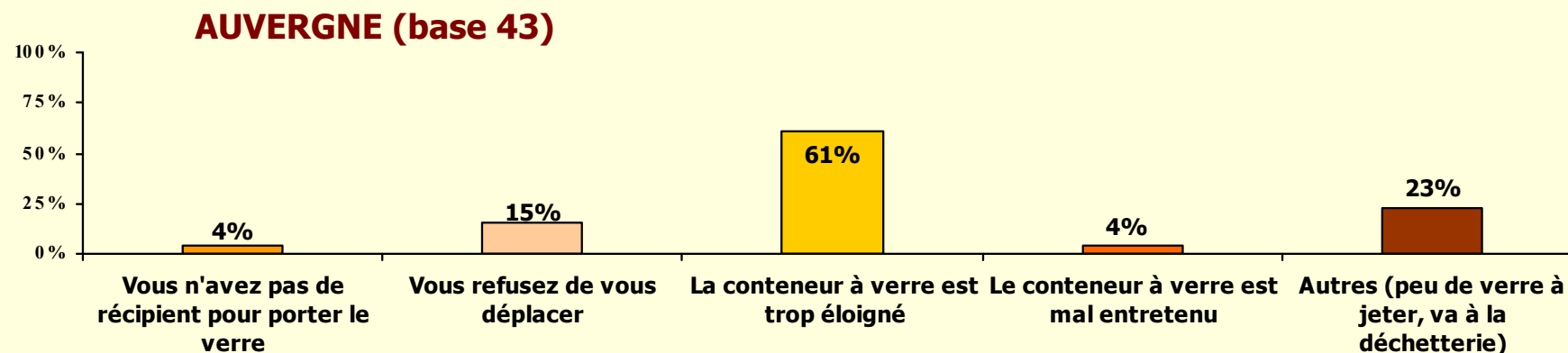


PA (base 477)



Plus de 9 foyers sur 10 pratiquent systematiquement l'apport volontaire pour les emballages en verre

Q13- Pour quelles raisons ne le faites-vous pas systématiquement (Base : Oui occasionnellement ou non en Q12)

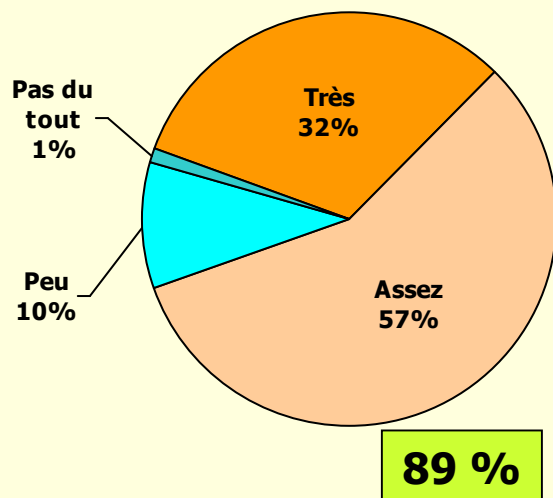


L'éloignement du conteneur à verre est de loin la principale raison de la pratique non systématique de l'apport volontaire

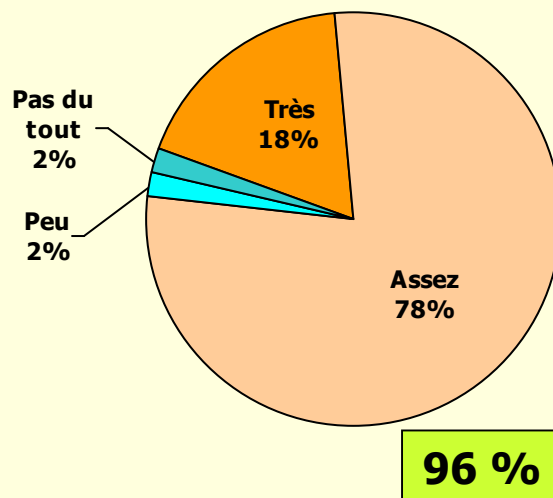
Note : résultats non présentés pour le Nord car base d'effectifs trop faible

Q14- Globalement, êtes vous satisfait de ce système ? (Base : Ménages en Apport Volontaire pour le verre)

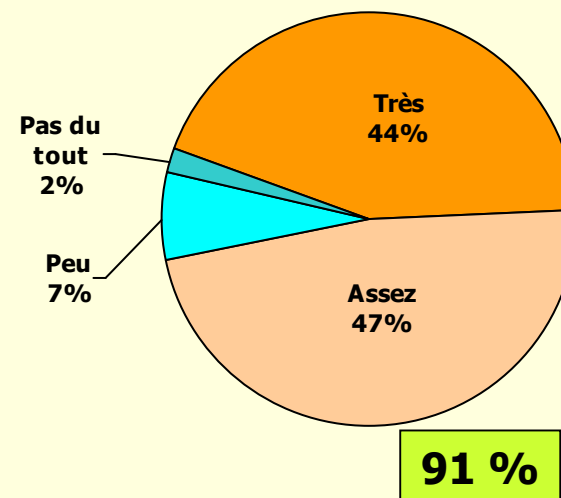
AUVERGNE (base 686)



NORD (base 142)



PA (base 477)

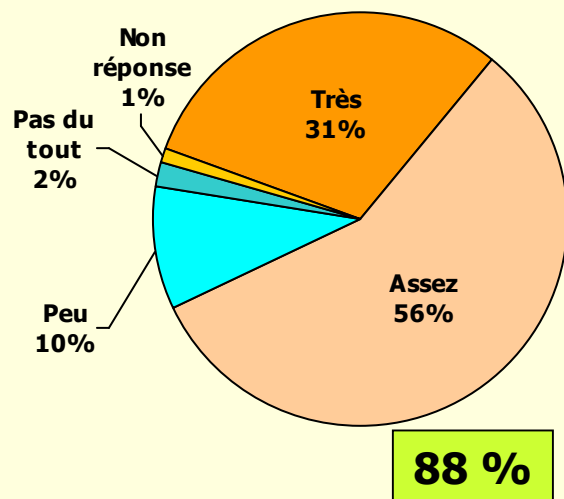


Au moins 9 foyers sur 10 se déclarent satisfaits du système d'apport volontaire pour la collecte du verre

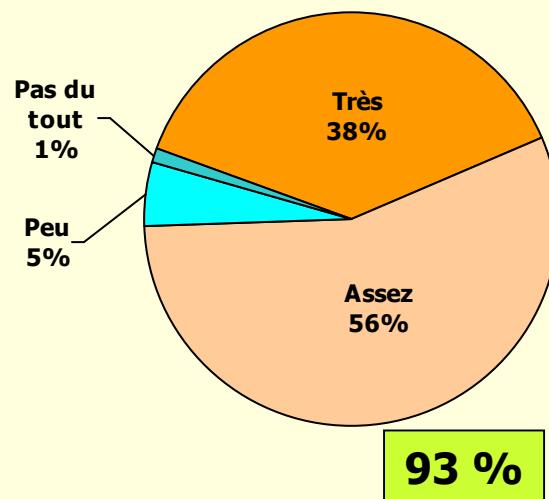
**3-4- Satisfaction globale sur
organisation de la collecte des
emballages recyclables
(sur base des ménages ayant
déclaré pratiquer le tri sélectif)**

Q15- Globalement, êtes-vous satisfait du système actuel pour la collecte de vos emballages recyclables ?

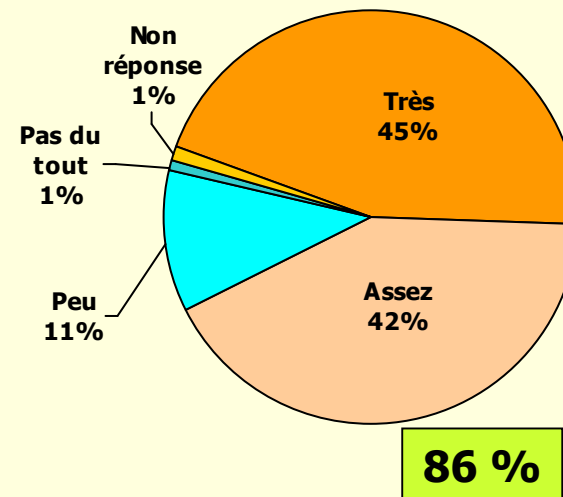
AUVERGNE (base 922)



NORD (base 856)



PA (base 918)



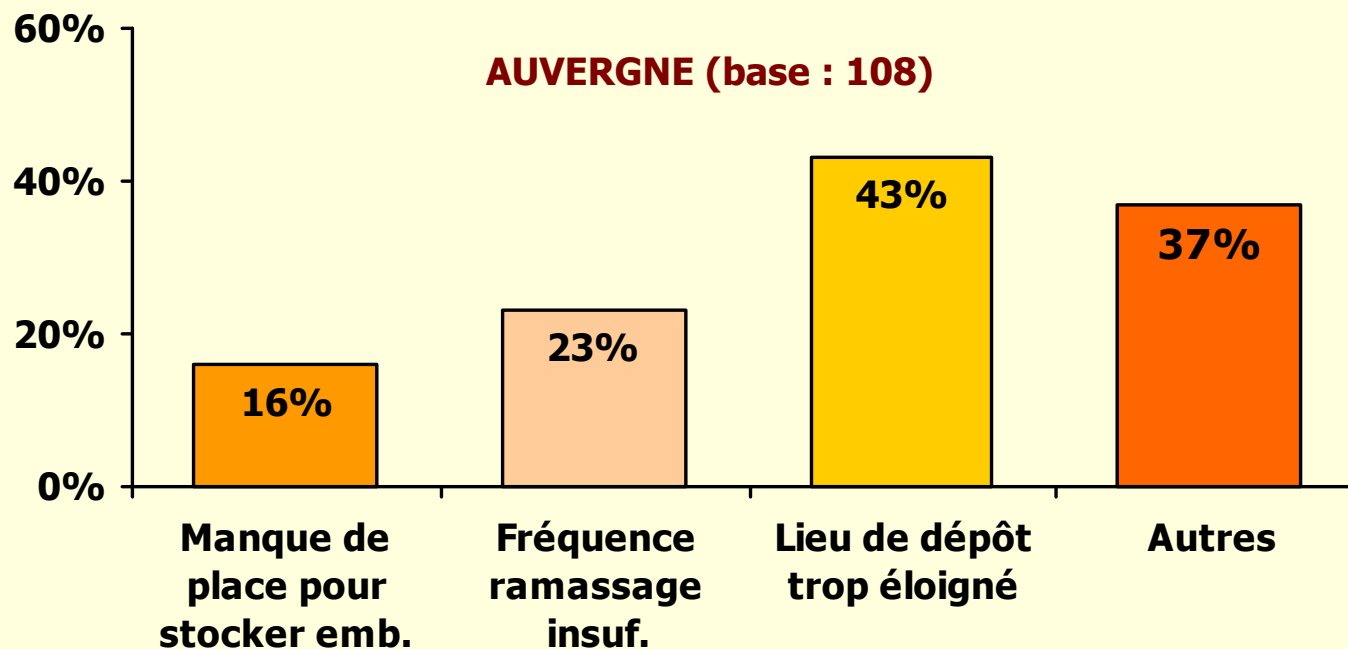
Plus de 8 ménages sur 10 se déclarent satisfaits du système mis en place dans leur commune pour la collecte sélective

Q16- Pour quelles raisons n'êtes vous pas satisfaits du système actuel pour la collecte de vos emballages recyclables ?

(Base : peu ou pas du tout satisfaits)

Rappel déclaratif des modes de collecte pour l'Auvergne :

75 % de ménages en PAP

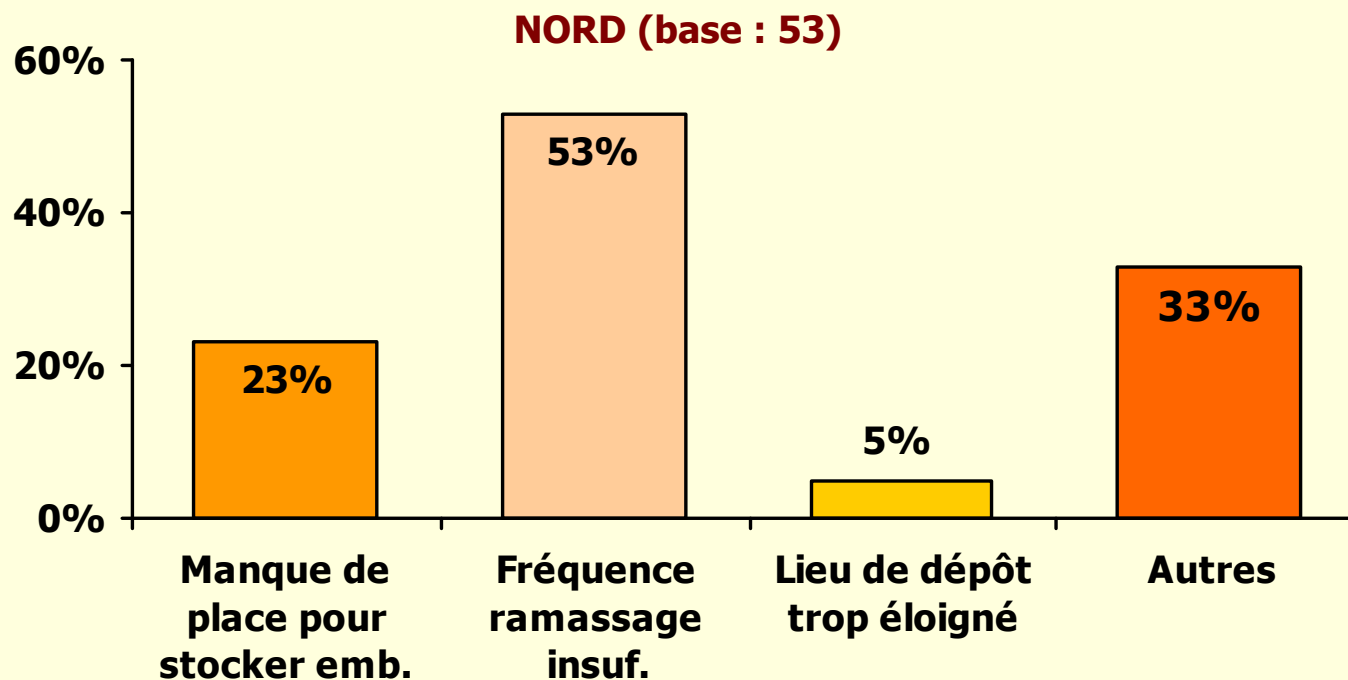


Q16- Pour quelles raisons n'êtes vous pas satisfaits du système actuel pour la collecte de vos emballages recyclables ?

(Base : peu ou pas du tout satisfaits)

Rappel déclaratif des modes de collecte pour le Nord :

97 % de ménages en PAP

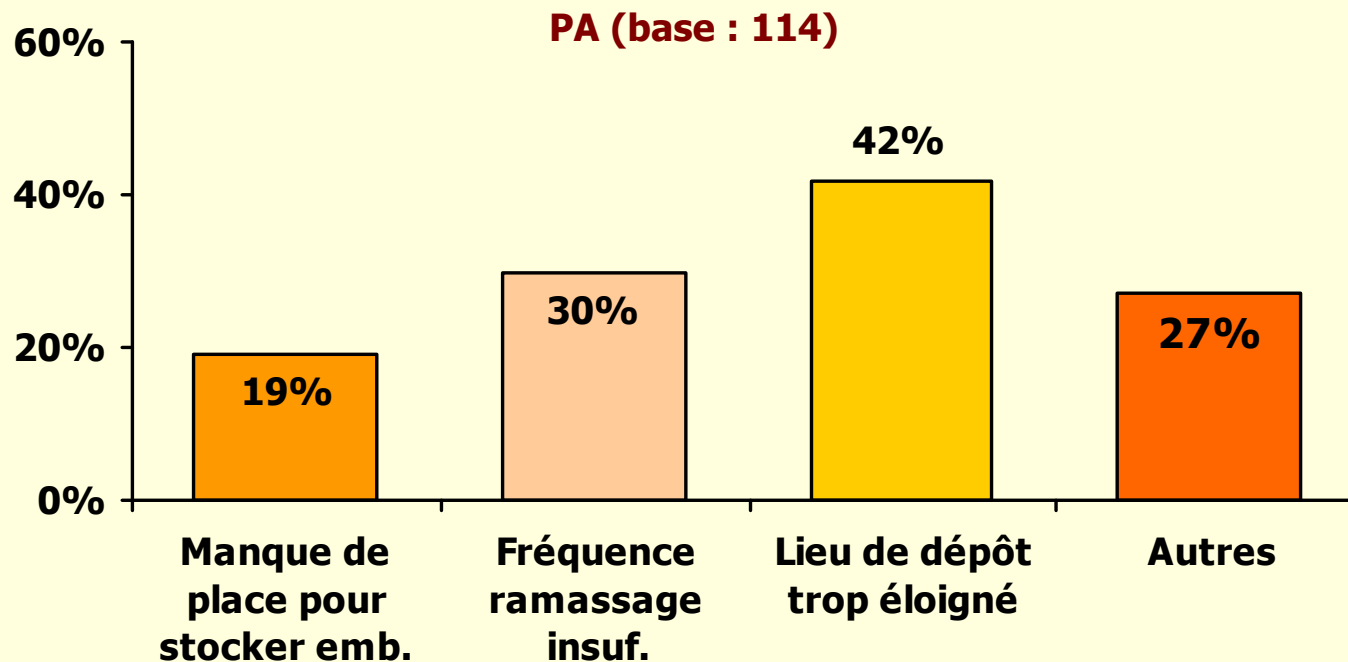


Q16- Pour quelles raisons n'êtes vous pas satisfaits du système actuel pour la collecte de vos emballages recyclables ?

(Base : peu ou pas du tout satisfaits)

Rappel déclaratif des modes de collecte pour les Pyrénées-Atlantiques :

80 % de ménages en PAP

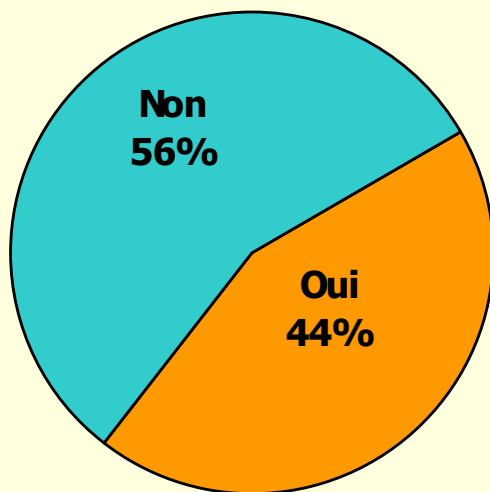


4- Degré d'acceptabilité des leviers d'action possibles pour une maîtrise des coûts de collecte
(sur base des ménages ayant déclaré pratiquer le tri sélectif)

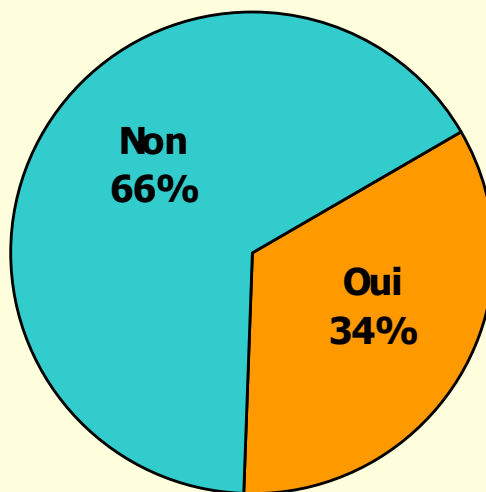
4-1- Perception du montant dû pour l'enlèvement des déchets

Q23- Est-ce que vous connaissez approximativement le dernier montant que vous avez payé pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

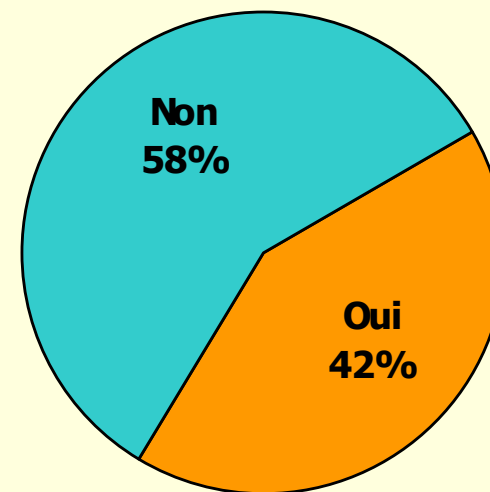
AUVERGNE (base 922)



NORD (base 856)



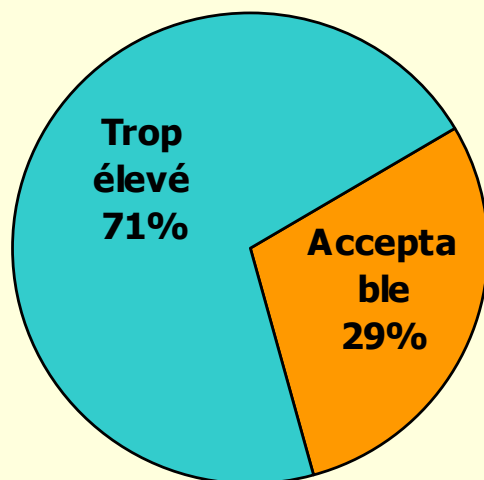
PA (base 918)



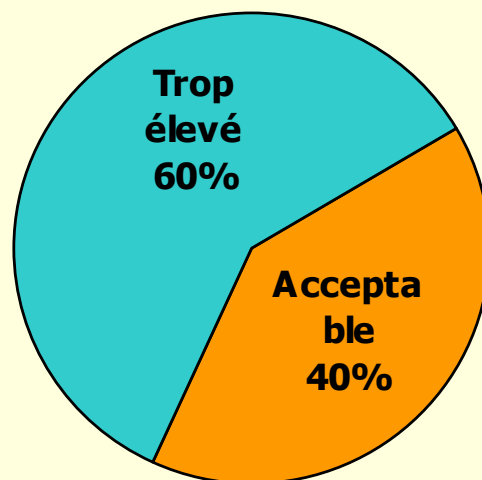
**Une majorité de ménages déclarent ne pas connaître même approximativement le montant de la taxe
(différences négligeables entre propriétaires et locataires)**

Q24- Est-ce que vous trouvez le montant de cette somme ... (Base : Connaît le montant)

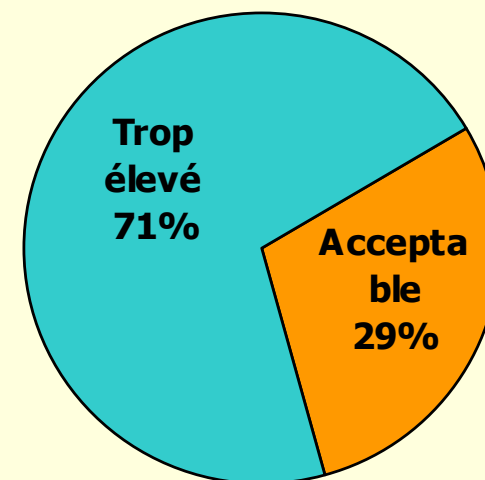
AUVERGNE (base 404)



NORD (base 289)



PA (base 386)



Parmi ceux qui connaissent le montant de la taxe, plus de 6 ménages sur 10 le trouvent trop élevé

4-2- Acceptabilité de solutions possibles modifiant l'organisation actuelle de la collecte

Solution 1 : Baisse de la fréquence de ramassage sans amélioration de la capacité de stockage

Solution 2 : Baisse de la fréquence de ramassage avec amélioration de la capacité de stockage (récipients plus gros ou plus nombreux)

Solution 3 : Passage à l'Apport Volontaire

Proportion de foyers favorables aux différentes solutions (ont déclaré que « la solution ne leur poserait pas problème »)

Pour les ordures ménagères

	Solution 1	Solution 2	Solution 3
AUVERGNE (base 922)	40 %	58 %	27 %
	Favorable à <u>au moins une des trois</u> solutions : 73 %		

	Solution 1	Solution 2	Solution 3
NORD (base 856)	27 %	56 %	22 %
	Favorable à <u>au moins une des trois</u> solutions : 68 %		

	Solution 1	Solution 2	Solution 3
PA (base 918)	34 %	65 %	40 %
	Favorable à <u>au moins une des trois</u> solutions : 82 %		

- **Au moins 68 % des ménages acceptent le principe d'un changement**
- **Solution privilégiée : baisse de la fréquence avec amélioration de la capacité de stockage (plus de la moitié des ménages y sont favorables)**

Proportion de foyers favorables aux différentes solutions (ont déclaré que « la solution ne leur poserait pas problème »)

Pour les emballages recyclables (Base : PAP pour V/J/B/C/M/P) si monoflux, PAP pour J/B/C/M/P si bi-flux, PAP pour B/C/M/P si tri-flux)

	Solution 1	Solution 2	Solution 3
AUVERGNE (base 678)	52 %	64 %	32 %
	Favorable à <u>au moins une des trois</u> solutions : 80 %		

	Solution 1	Solution 2	Solution 3
NORD (base 827)	34 %	61 %	25 %
	Favorable à <u>au moins une des trois</u> solutions : 75 %		

	Solution 1	Solution 2	Solution 3
PA (base 727)	41 %	71 %	41 %
	Favorable à <u>au moins une des trois</u> solutions : 88 %		

- **Au moins 75 % des ménages acceptent le principe d'un changement**
- **Solution privilégiée : baisse de la fréquence avec amélioration de la capacité de stockage (au moins 6 ménages sur 10 y sont favorables)**

Bilan sur l'acceptabilité des solutions :

- 1) Sensibilisation importante des foyers à la nécessité de réduire les coûts de collecte des ordures ménagères et des emballages : la part des réfractaires aux 3 solutions proposées est toujours inférieure à un tiers**

Le principe d'un changement est mieux accepté pour les emballages que pour les ordures ménagères (écart de 7 % sur chacun des territoires)

- 2) Une réduction de la fréquence de collecte quand elle s'accompagne d'une amélioration de la capacité de stockage est de loin la solution privilégiée : quel que soit le type de déchets, une majorité des foyers y sont favorables**

C- CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

1- Consensus sur la perception de la gestion des déchets ménagers

- Malgré des différences en terme d'organisation des modes de collecte, les opinions et les attentes sont globalement identiques sur les 3 territoires
- Les opinions et les attentes sont également très proches quel que soit le profil des interviewés (sexe, âge, csp, type de logement, ...)

2- Le tri sélectif fait désormais partie des usages

- Le tri sélectif est très rarement vécu comme une contrainte et contrairement aux idées reçues, il n'est plus le « privilège » des femmes : dans une grande majorité de ménages en couple, les deux conjoints le pratiquent
Les enfants eux mêmes y sont sensibilisés très tôt
- Le niveau d'information sur le pourquoi du tri et sur le geste de tri est très satisfaisant.
Ces deux concepts sont par ailleurs intimement liés : on trie moins bien quand on ne connaît pas le pourquoi du tri

C- CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

3- Une forte adhésion au service rendu

- 9 foyers sur 10 se déclarent satisfaits des fréquences de ramassage adoptées par leur commune (pour les ordures ménagères ou pour les emballages collectés en Porte à Porte)
- La pratique de l'Apport Volontaire (étudiée dans l'enquête pour le verre) est très bien acceptée par les foyers concernés

4- Une sensibilisation importante à la nécessité de maîtriser les coûts de collecte

- Pour une large majorité d'entre eux, les foyers qui déclarent connaître le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères le trouvent trop élevé
- Au moins deux tiers des ménages se disent favorables à des solutions permettant de réduire les coûts de collecte. La solution consistant à réduire la fréquence de ramassage en améliorant la capacité de stockage est nettement plébiscitée

C- CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

*Prolongements des conclusions
de l'enquête*

C- CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

- 1 -

L'appropriation du tri sélectif dans le foyer confère aux familles un rôle de partenaire (citoyens responsables plutôt que simples usagers)

Il est donc important qu'elles se sentent associées

- Pour pérenniser la réussite du tri sélectif, la communication en direction des familles doit se poursuivre (actions de sensibilisation, d'information)
- Pour responsabiliser les familles, la communication doit intégrer une dimension pédagogique (information sur le pourquoi du tri en complément de l'information sur le geste)

BIEN INFORME



BIEN TRIER

C- CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

- 2 -

Les familles sont ouvertes et prêtes à accepter des changements dans l'organisation du service rendu pour accéder à une maîtrise des coûts

- Opportunité supplémentaire pour les collectivités locales d'envisager un redéploiement des services
- Contexte d'autant plus favorable que les familles témoignent à ce jour d'une forte adhésion au service rendu

C- CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

- 3 -

Le partenariat entre associations et sociétés agréées initié avec cette enquête révèle l'intérêt d'une approche commune et complémentaire

Les sociétés agréées souhaitent encourager les collectivités locales à travailler en étroite collaboration avec les relais d'opinion, et en particulier les représentants des familles

Des démarches de même nature doivent pouvoir être reproduites au niveau local, associant les collectivités, les sociétés agréées et les représentants des familles

Ces dernières doivent se mobiliser pour être repérées par les élus et être parties prenantes dans la gestion des déchets